



HAL
open science

Perspectives démographiques et prospective géopolitique

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Perspectives démographiques et prospective géopolitique. *Diplomatie : affaires stratégiques et relations internationales*. Les Grands dossiers, 2015, 28, pp.12-15. halshs-02386319

HAL Id: halshs-02386319

<https://shs.hal.science/halshs-02386319>

Submitted on 29 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



analyse

Par **Gérard-François Dumont**, ancien recteur d'académie, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne et président de la revue *Population & Avenir*.



Perspectives démographiques et prospective géopolitique

Sortie de l'Europe du podium démographique et montée corrélative de l'Afrique, bouleversement en Asie et nouvelle nature des États-Unis amenés à devenir un « État-monde »... Voici quelques-uns des scénarios probables que suggèrent les projections démographiques.

Photo ci-dessus :

D'ici à 2030, l'Inde sera devenue le pays le plus peuplé au monde. Alors que sa population n'était que d'environ 350 millions d'habitants il y a 60 ans, l'Inde a franchi la barre des 1,2 milliard d'habitants et devrait atteindre 1,5 milliard dans les prochaines années, dont 65 % aura moins de 35 ans. (© Vladimir Melnik)

**Les termes suivis d'un astérisque renvoient à un lexique en marge.*

En démographie, l'avenir est éclairé par les déclarations des naissances à l'état civil. La logique de longue durée propre à l'analyse des populations permet de présenter des tendances lourdes assez solides, ne serait-ce que du fait que tous les humains qui auront plus de 15 ans en 2030 ou plus de 35 ans en 2050 sont déjà nés.

L'Europe remplacée par l'Afrique sur le podium démographique

Le plus grand changement structurel de la géographie des populations dans le monde, qui s'opère au cours du XXI^e siècle, concerne l'Europe. La démographie historique (1), qui a permis d'estimer le peuplement de la planète depuis vingt-cinq siècles, a montré que le monde comptait trois grands foyers de peuplement – l'Asie orientale, le sous-continent indien et l'Europe –

représentant au total plus de la moitié de la population dans le monde. Le reste de la planète, minoritaire en population bien que très largement majoritaire en superficie, ne comptait que des foyers de peuplement localisés, comme la vallée du Nil, le reste du peuplement étant dispersé.

Or, surtout depuis le dernier quart du XX^e siècle, deux dynamiques opposées écartent de plus en plus l'Europe d'une sorte de podium démographique où elle restait encore installée, dans les années quatre-vingt, avec la Chine et l'Inde.

D'une part, l'Europe est, depuis le milieu des années 1970, entrée dans ce que j'ai appelé un « hiver démographique », soit une fécondité nettement et durablement en dessous du seuil de remplacement des générations (2). Sa population a néanmoins légèrement augmenté en raison d'une longévité accrue et des apports migratoires. Mais la projection moyenne indique



un dépeuplement sous l'effet d'un nombre de naissances moindre que celui des décès.

D'autre part, l'Afrique, qui connaît le processus de transition démographique, enregistre une forte croissance. Le continent africain est devenu plus peuplé que l'Europe en 1995. Sa population dépasse celle de l'Amérique entière (3) au début des années 2000 et, au milieu des années 2000, l'Afrique devient milliardaire en nombre d'habitants. La projection moyenne indique 1,6 milliard d'habitants en Afrique en 2030 et près de 2,4 en 2050 (4). Autrement dit, l'Afrique devrait monter sur le podium démographique à la place de l'Europe.

“ Si la « loi du nombre » s'applique, l'Europe du XXI^e siècle, au fil de la diminution relative de sa population dans le monde, ne pourra revendiquer une place géopolitique aussi importante que dans les siècles précédents. ”

graphique à la place de l'Europe. Ainsi, si elle sait valoriser ses ressources humaines, elle peut bénéficier de la loi du nombre, c'est-à-dire du fait que les « décisions et évolutions géopolitiques sont dépendantes du nombre des hommes » (5) (voir figure 1).

En Europe, où l'évolution est quasi inverse, les enjeux démographiques sont autres et multiples : dépopulation*, c'est-à-dire excédent des décès sur les naissances, sur l'ensemble de la région ; dépeuplement* dans certains pays ; vieillissement général de la population ; baisse de la population active dans de nombreux pays ; accueil d'immigrants posant la question de l'intégration ; montée des diasporas.

Chacun de ces enjeux engendre des effets géopolitiques spécifiques, même si demeure, en toile de fond, un élément fondamental : si la « loi du nombre » s'applique, l'Europe du XXI^e siècle, au fil de la diminution relative de sa population dans le monde, ne pourra revendiquer une place géopolitique aussi importante que dans les siècles précédents. La création du G20 en 2008 et sa composition prennent d'ailleurs acte de cette évolution de l'Europe avec l'introduction des pays émergents. Songeons aussi à la réponse du ministre français des Affaires étrangères, Aristide Briand, à qui les députés français reprochaient sa volonté de paix avec l'Allemagne dans les années 1920 : « Je fais la politique étrangère de notre natalité ». Considérant cette formulation, on peut se demander si l'incapacité de la plupart des pays européens à assurer leur propre sécurité et leur propre défense n'est pas corrélée avec le vieillissement de leur population.

Inversion démographique et changement géopolitique au sommet

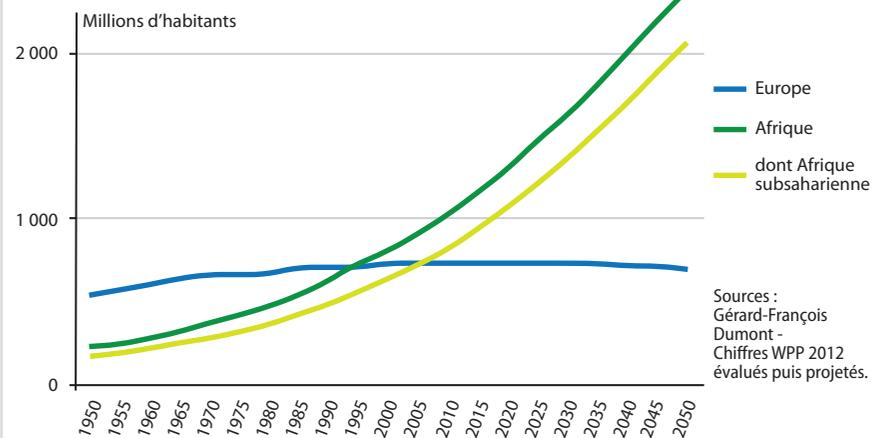
Autre changement démographique majeur : selon les projections moyennes effectuées au début des années 2010, les rangs pourraient s'inverser entre les deux seuls pays milliardaires en nombre d'habitants, la Chine et l'Inde.

En effet, côté chinois, la décélération de la croissance démographique est nette. Sous l'effet de sa politique démographique coercitive, dite « politique de l'enfant unique », la baisse de la fécondité de la Chine s'est accentuée. Mais surtout, cette politique a engendré un déficit de femmes (6) en raison de la préférence pour les garçons, ce qui minore la capacité reproductive du pays. Certes, en novembre 2013, le Parti communiste chinois a annoncé un assouplissement : les couples dont seul l'un des deux conjoints est enfant unique pourront aussi avoir un second enfant (7). Mais cet assouplissement n'apporte pas de changements structurels à la conception et aux modes d'application de la politique démographique en Chine. Aussi la population chinoise des années 2010 ne continue-t-elle de croître que du fait de ce que l'on appelle l'inertie démographique : bien que sa fécondité soit devenue très faible, les naissances sont encore relativement élevées en raison des effectifs de femmes en âge de procréer, qui correspondent aux naissances féminines des années 1980. En outre, l'amélioration de l'espérance de vie limite le nombre de décès. Mais, si la fécondité ne remonte pas très fortement, la situation pourrait s'inverser dans les années 2030, sous le triple effet d'un nombre amoindri de femmes en âge de procréer et du vieillissement de la population entraînant une hausse des décès. La Chine pourrait alors entrer dans une phase de dépeuplement, essentiellement par suite d'un nombre de naissances devenant inférieur à celui des décès.

Lexique

On parle de **dépopulation*** quand le nombre de décès excède le nombre de naissances, et de **dépeuplement*** lorsqu'il y a décroissance démographique, qu'elle soit due à une dépopulation ou à un solde migratoire négatif, ou aux deux.

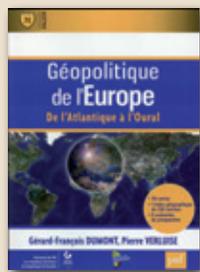
1. Population de l'Europe et de l'Afrique (en millions d'habitants)



En revanche, la population de l'Inde, devenue milliardaire au début du XXI^e siècle (8), est caractérisée par une fécondité plus élevée que celle de la Chine et par un déficit de filles nettement moindre, même si la diffusion de l'échographie engendre, dans certains États, la possibilité de concrétiser le choix préférentiel pour les garçons. Les projections moyennes laissent donc envisager une poursuite de la croissance démographique de l'Inde, même si son rythme ralentit.

L'évolution inverse entre une Inde en croissance démographique continue, bien que ralentie, et une Chine atteignant un maximum de 1,462 milliard d'habitants en 2033 avant de décroître donnerait à l'Inde la première place démographique dans le monde. Or, New Delhi a déjà commencé à valoriser son importance démographique en déposant en 2003 une

Du même auteur



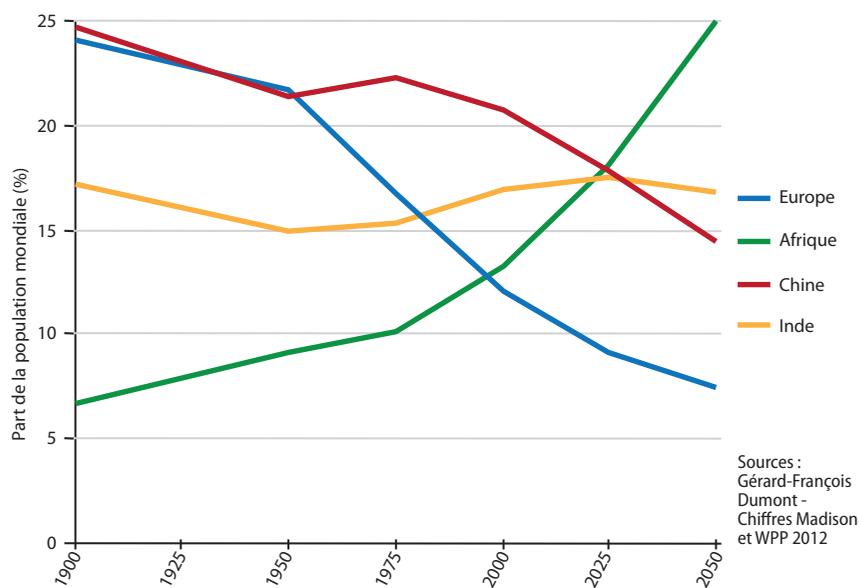
Gérard-François Dumont et Pierre Verluise, *Géopolitique de l'Europe : de l'Atlantique à l'Oural*, Paris, PUF, mars 2015, 192 p.

demande officielle pour devenir membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Cette demande est d'ailleurs approuvée par différents pays comme la France, dont les gouvernements, quelle que soit leur tendance politique, rappellent périodiquement leur position, par exemple lors de visites officielles de ministres français en Inde. Ainsi cette dernière pourrait-elle disposer d'un atout supplémentaire, atout qu'elle peut en outre continuer de valoriser grâce à ses diasporas, comme elle a su le faire depuis deux décennies (9). Sa montée démographique pourrait se traduire par une rupture stratégique dans le concert des nations, la démographie jouant un rôle de co-acteur à côté d'autres éléments nécessaires, comme la consolidation de sa construction étatique, plutôt réussie à ce jour. En effet, qui aurait pu assurer avec certitude, en 1947, que l'Inde n'aurait pas éclaté sous l'effet de forces centrifuges durant les soixante-dix premières années de son indépendance (voir figure 2) ?

Les États-Unis contraints de définir la géopolitique d'un « État-monde »

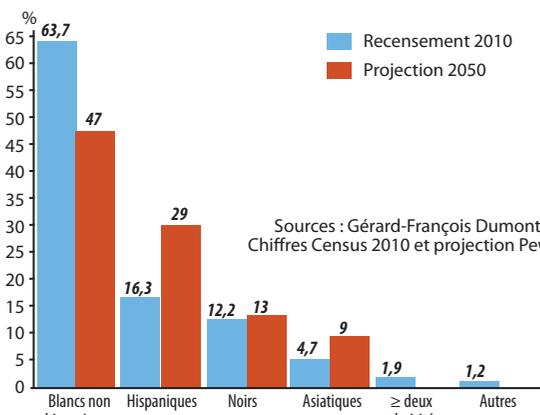
D'autres changements géopolitiques se dessinent avec les évolutions démographiques du troisième pays le plus peuplé au monde : les États-Unis. En effet, en raison de la diversification de ses flux migratoires, la composition du peuplement des États-Unis change de nature. Les millions d'immigrants arrivés aux États-Unis durant le XIX^e siècle et les deux premiers tiers du XX^e siècle venaient essentiellement du continent européen. Les

2. Le poids démographique relatif des deux pays les plus peuplés et de deux continents dans le monde



États-Uniens considérant qu'eux-mêmes ou leurs ancêtres (10) sont originaires d'Europe forment encore la majorité de la population des États-Unis. Le Mexique est le premier pays non européen, avec une diaspora – c'est-à-dire les personnes résidant aux États-Unis qui sont soit nées au Mexique, soit d'ethnie mexicaine – comptant, selon les derniers chiffres de 2011, 34 millions de personnes, soit plus d'un dixième de la population des États-Unis.

3. La répartition ethnique de la population aux États-Unis



L'une des raisons de la prévalence européenne de l'origine des États-Uniens tient à ce que les États-Unis ont longtemps contenu d'autres immigrations. Par exemple, en 1882, considérant que les Asiatiques refusent de s'assimiler et qu'ils n'ont pas l'intention de devenir Américains, les États-Unis votent le *Chinese Exclusion Act* interdisant l'accès définitif aux Extrême-Orientaux. En 1917, la loi sur l'immigration confirme la fermeture des frontières pour les immigrants de la quasi-totalité des pays d'Asie et des îles du Pacifique en instituant l'*Asiatic Barred Zone*. En 1921, le *Quota Act* instaure une politique de quotas pour empêcher des modifications dans la répartition du pays par ethnies. Quant à la diaspora mexicaine, son importance s'explique à la fois par la proximité géographique et par l'histoire. En 1848, par le traité de Guadalupe Hidalgo, le Mexique fut contraint de céder le Nouveau-Mexique, le Texas et la Haute-Californie aux États-Unis. En contrepartie, il obtint le maintien de la population hispanique résidente et la libre circulation entre les deux pays.

Puis, les politiques de préférence géographique précisées ci-dessus sont remises en cause par l'*Immigration Act* du 3 octobre 1965 qui décide, à compter du 1^{er} juillet 1968, la fin du contingentement par nationalités instauré en 1921. Ces changements législatifs sont suivis de profondes évolutions géopolitiques. La Chine décide une politique d'ouverture, alors qu'un rapprochement intervient entre les États-Unis et l'Inde, après plusieurs décennies de tensions. Dans le même temps, la croissance démographique des pays du Sud engendre un important potentiel de migrants à proportion des insatisfactions provoquées par un développement insuffisant (comme au Mexique ou au Pakistan), des périodes de guerres civiles (comme au Salvador ou au Liban) ou de régimes liberticides (comme à Cuba et au Vietnam).

La combinaison des changements législatifs de la politique états-unienne d'immigration et des facteurs d'émigration entraîne une diversification croissante de l'origine géographique des immigrants aux États-Unis. Ainsi, pour la dernière décennie, les immigrants africains ont presque doublé en nombre, tandis que ceux d'Asie (11) augmentaient davantage que ceux du Mexique. Dans le même temps, le nombre d'immigrants issus d'Europe et du Canada diminuait, dans un contexte



où leur hiver démographique limite le nombre de migrants potentiels. La diversité du peuplement des États-Unis a aussi pour effet une hétérogénéité humaine croissante, mise en évidence par la hausse du nombre de personnes déclarant, à l'occasion des recensements, appartenir à deux ethnies ou plus. En conséquence, les projections moyennes de la population des États-Unis indiquent que la catégorie des « Blancs non hispaniques » ne serait plus majoritaire à l'horizon 2050 et, donc, que l'addition de la totalité des minorités (hispanique, noire, asiatique, etc.) formerait la majorité de la population (voir figure 3). Cette évolution m'a conduit à définir pour les États-Unis un nouveau concept, celui d'« État-Monde », définissant un État composé d'un ensemble de minorités originaires de tous les continents et sous-continentes (12). Ainsi, le futur des États-Unis est peut-être moins dans son « hispanisation », redoutée par Samuel Huntington (13), que dans la formation progressive

“ Le futur des États-Unis est peut-être moins dans son « hispanisation », redoutée par Samuel Huntington, que dans la formation progressive d'un « État-Monde », ce qui aura d'inévitables conséquences géopolitiques. ”

d'un « État-Monde », ce qui aura d'inévitables conséquences géopolitiques. En interne (14), l'un des défis que les États-Unis doivent relever est celui de la préservation de leur cohésion nationale, en s'appuyant notamment sur leur modèle institutionnel fondé sur le fédéralisme. En géopolitique externe, les États-Unis se trouvent, en raison de la présence de multiples diasporas, impliqués *volens nolens* dans la géopolitique de multiples pays du monde. En outre, il leur faut composer avec des diasporas dont les intérêts géopolitiques et, donc, les pressions sur le pouvoir, notamment sur les membres du Congrès, peuvent être divergents... voire sur les membres des congrès. Ainsi, plusieurs congrès d'États composant les États-Unis ont reconnu le génocide des Arméniens (ainsi que des Assyriens et des Grecs pontiques) commis par l'Empire ottoman, alors que, à l'occasion de son centenaire, le président Obama s'est refusé à prononcer le mot « génocide ». Les États-Unis pourraient par conséquent éprouver des difficultés accrues à définir une politique étrangère claire et à la faire accepter par l'ensemble de leur population.

Les analyses ci-dessus démontrent toute l'importance de la démographie politique (15), qui permet notamment de déceler les conséquences géopolitiques des changements démographiques. À l'horizon 2050, de nombreuses autres conséquences peuvent faire l'objet d'une réflexion prospective, qu'il s'agisse d'autres différentiels d'accroissement démographique, des changements structurels dans la composition par âge sous l'effet du vieillissement de la population ou de l'évolution de la géographie des religions. Mais il ne faut pas omettre que la démographie politique réfléchit en termes d'interaction et doit

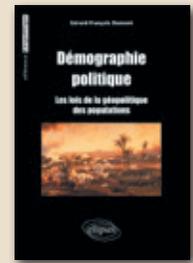
aussi considérer les conséquences démographiques des évolutions géopolitiques internes ou externes.

Gérard-François Dumont

Notes

- (1) Jean-Noël Biraben, « L'évolution du nombre des hommes », *Population et sociétés*, n° 394, octobre 2003 ; Angus Maddison, *L'économie mondiale : statistiques historiques*, Paris, OCDE, 2003.
- (2) Fécondité nécessaire pour que les femmes d'une génération soient remplacées nombre pour nombre à la génération suivante, donc une trentaine d'années plus tard (2,1 enfants par femme dans les pays à haut niveau sanitaire et hygiénique).
- (3) L'Amérique entière compterait en 2030 1,1 milliard d'habitants et 1,2 en 2050, soit toujours moins que la Chine ou l'Inde considérées isolément.
- (4) Jean-Paul Sardon, « La population des continents et des pays », *Population & Avenir*, n° 720, novembre-décembre 2014.
- (5) Gérard-François Dumont, *Démographie politique : les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.
- (6) Gérard-François Dumont, « Le déficit des filles en Chine : vers un nouvel enlèvement des Sabines ? », *Monde chinois*, n° 15, automne 2008.
- (7) Auparavant seuls les couples composés de deux enfants uniques étaient autorisés à avoir un second enfant.
- (8) Gérard-François Dumont, « L'Inde, le nouveau milliardaire », *Population & Avenir*, n° 677, mars-avril 2006.
- (9) Gérard-François Dumont, « Un nouvel acteur géopolitique : la diaspora indienne », *Géostratégiques*, n° 19, avril 2008.
- (10) Voir les études *Migration Policy Institute* et *The 2011 ACS microdata*.
- (11) La hausse 2000-2011 des immigrants provenant de l'Union indienne est de 82 % et celle des Chinois de 67 %.
- (12) Gérard-François Dumont, « Les États-Unis : un "État-Monde" », *Population & Avenir*, n° 714, septembre-octobre 2013.
- (13) Samuel Huntington, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Paris, Odile Jacob, novembre 2004.
- (14) Voir Gérard-François Dumont, « La diversification du peuplement et la géopolitique interne des États-Unis », *Géostratégiques*, n° 23, 2009.
- (15) Gérard-François Dumont, *Démographie politique...*, op. cit.

Du même auteur



Démographie politique : les lois de la géopolitique des populations, Paris, Ellipses, 2007, 498 p.

Photo ci-dessous :

Cérémonie de naturalisation organisée à New York le 2 juillet 2015. Selon une étude du Pew Research Center datant de 2012, le nombre d'électeurs d'origine hispanique devrait doubler d'ici 2030 aux États-Unis, pour atteindre 40 millions, soit environ 16 % d'un corps électoral de 256 millions de personnes. (© Xinhua)

